

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DE  
LA NIEVRE**

**SESSION DU 26 AVRIL 2021**

Présidence de M. Alain LASSUS

---

*Le lundi 26 avril 2021, à 10 h 30, M<sup>mes</sup> et MM. les Conseillers départementaux de la Nièvre se sont réunis par visioconférence, sous la présidence de M. Alain LASSUS, Président du Conseil départemental.*

*M. le Président :*

Bonjour à tous.

Nous avons un seul sujet à l'ordre du jour, à savoir le plan départemental de relance que le Département va signer avec l'Etat tout à l'heure avec Monsieur le Préfet.

Nous avons le quorum.

Je vais donner lecture des pouvoirs.

Stéphanie Bézé a donné pouvoir à Jocelyne Guérin.

Delphine Fleury a donné pouvoir à Michel Mulot.

Fabienne Grandcler a donné pouvoir à Blandine Delaporte.

Catherine Mer a donné pouvoir à Corinne Bouchard.

Michel Veneau a donné pouvoir à Anne-Marie Chêne

Philippe Nolot a donné pouvoir à Marc Gauthier.

Pascale de Mauraige a donné pouvoir à Thierry Flandin.

Je propose que Jean-François Dubois soit secrétaire de séance.

## **RAPPORT N°1 : PLAN DE RELANCE DEPARTEMENTAL**

*M. le Président :*

Garant des solidarités sociales et territoriales, le Département a pris toute sa place dans la gestion de la crise sanitaire au travers notamment, en 2020, de la distribution de masques, d'un accompagnement renforcé des publics les plus fragiles, et de la mobilisation de son laboratoire départemental dans l'analyse des tests RT-PCR. Il a également organisé l'accueil du public au sein d'un centre de vaccination départemental et géré un centre d'appel bénéficiant à quatre centres de vaccination.

Il a, par ailleurs, accompagné les acteurs socio-économiques et les habitants pour tenter d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur le territoire. Enfin, il a posé les fondations de la « Nièvre d'après-demain » au travers de sa stratégie d'adaptation au changement climatique qui identifie 3 priorités :

- définir et mettre en œuvre une action départementale au service de la résilience territoriale ;
- réaffirmer la place du Département, soutien et partenaire des territoires face au changement climatique ;
- engager et animer la nécessaire transition écologique par et pour les citoyens.

Par ailleurs, le Département augmente significativement son niveau d'investissement public sur le territoire, avec en 2021, 40 M€ consacrés à l'investissement, soit près de 30 % de plus que les années antérieures, et poursuit cette ambition dans un plan pluriannuel d'investissement qui fixe son niveau d'investissement public à hauteur de 83 M€ sur deux ans (2021/2022) afin de soutenir les acteurs économiques nivernais.

Les trois axes du Plan de relance, que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale sont autant de leviers pour atténuer les effets de la crise économique, dans un rôle contracyclique, combattre et réduire les inégalités accentuées par la situation sanitaire, et accélérer la transformation de notre économie pour qu'elle devienne davantage résiliente.

La vision de long terme du Plan de relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire. L'ambition du Département dans ce domaine rejoint les préoccupations affichées par les services de l'État, au travers notamment de sa stratégie départementale d'adaptation au changement climatique telle qu'adoptée par l'assemblée plénière en février 2020, et qui constitue le socle de son engagement dans cet accord départemental de relance.

L'accord départemental de relance tel que présenté en annexe du rapport exprime et consacre l'ambition commune de l'État et du

Département d'apporter une réponse puissante, coordonnée et à la hauteur des enjeux de nécessaire transformation de la société autour du triptyque : transition écologique, résilience territoriale et cohésion des territoires.

Au titre de la transition écologique, citons :

- la préservation de la ressource en eau,
- le soutien à mobilité durable,
- la transition écologique et climatique : rénovation énergétique des bâtiments publics,
- la rénovation des logements sociaux et des logements privés,
- la préservation de la biodiversité en prenant en compte le changement climatique à l'œuvre,
- l'engagement vers une souveraineté alimentaire et une juste rémunération de la profession agricole.

Au titre de la résilience territoriale :

- une mobilisation renforcée sur les infrastructures et le transport,
- le développement du tourisme et culture,
- la création d'une destination Magny Cours,
- la transformation numérique des territoires et inclusion numérique.

Au titre de la cohésion des territoires :

- Un soutien renforcé des collectivités
- l'amélioration de la résilience sanitaire
- Une politique de l'enfance en pleine refondation
- Un dialogue citoyen sans cesse renouvelé
- la réduction des impacts de la crise sur les populations les fragiles.

Je vous propose donc :

- D'approuver le principe du partenariat avec l'Etat dans le cadre de l'accord départemental de relance,
- D'approuver les termes de l'accord départemental de relance,
- De m'autoriser à signer ledit accord et toute pièce nécessaire à son exécution et/ou sa modification.

Je vous laisse la parole.

La parole est à M. Morel.

*M. Morel :*

Ce plan départemental de relance appelle de ma part les observations suivantes :

Il fait apparaître la politique volontariste du Département, telle qu'elle avait été définie dans les différents objectifs auxquels notre groupe avait souscrit lors de la conclusion d'un accord de projet départemental entre mon groupe et le groupe de la majorité départementale.

Ce qui est proposé par le Département fait apparaître une volonté ferme du Département, tel que cela est transcrit dans les différents documents que nous avons à approuver, et tel que cela ressort du budget du Département.

Par contre, en ce qui concerne l'Etat, je remarque dans le document que, si les engagements du Département sont clairement exprimés, ceux de l'Etat sont quelquefois incertains : « *l'Etat pourrait...* », « *L'Etat devrait* », « *chercherait* », mais on n'a aucune grille finalement qui nous permette d'approuver le financement de ce plan par l'Etat.

Aussi, je demanderais que soit annexée à ce document une grille financière qui fasse apparaître de façon extrêmement claire les engagements de l'Etat.

Sur le fond, je suis entièrement d'accord, puisque ce plan fait apparaître la détermination du Département sur un certain nombre de projets. Par contre, en ce qui concerne l'adhésion de l'Etat, elle se situe plus au niveau des principes, quelquefois peut-être des vœux pieux, dans le cadre d'un engagement financier, et je souhaiterais donc qu'une grille financière soit annexée à ce document.

*M. le Président :*

J'aurais bien aimé que nous puissions avoir des engagements plus précis de l'Etat. Malheureusement, c'est compliqué, puisque nous avons constaté que le dialogue ne se fait pas forcément sur le long terme, mais plutôt sur le court terme. Je vais prendre un exemple bien particulier qui montre dans quelles conditions on travaille : c'est l'exemple du nouvel équipement pour l'enfance, sur lequel nous avons obtenu une aide pour cette année ; une aide qui devrait être de 2,6 M€ entre le plan de relance et les autres partenariats de l'Etat, mais on n'a pas de visibilité sur la suite du plan de financement. On ne nous la donne pas, même si nous la réclamons très fortement. Je pense que, sur l'ensemble des projets, c'est un peu le mode de fonctionnement.

Je suis d'accord avec vous pour dire que l'on peut le critiquer ; c'est la même chose que sur le plan de développement du territoire. Nous avons du mal à obtenir des engagements fermes de l'Etat ; nous avons en effet dans ce document des engagements très précis du Département, avec une vision, je pense, extrêmement nette de la politique que nous avons menée et que nous souhaitons poursuivre.

Mais, en face, ce que nous dit l'Etat est moins clair. Sur l'équipement pour l'enfance, qui est un projet absolument nécessaire, un projet à 20 M€ autant on a des engagements fermes sur 2021, autant sur les 3 autres années, nous n'avons pas d'engagements ; nous serons obligés de mener la bataille pour obtenir des engagements de l'Etat pour finaliser le financement de l'équipement. C'est un exemple précis.

Mais il nous semblait extrêmement important de faire un bilan d'étape qui permet, à ce moment de la mandature, de regarder d'où nous venons, où nous sommes arrivés, et où nous voulons aller. Je pense que ce plan de relance traduit assez bien cette problématique.

A l'Etat maintenant de savoir nous suivre pour montrer qu'effectivement il a choisi d'avoir une politique plus active sur le développement des territoires.

Je crois, Monsieur Morel, que je vais partager avec vous le doute sur cette volonté de l'Etat. L'avenir nous le dira.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

La parole est à Fabien Bazin.

*M. Bazin :*

Paradoxalement, la crise sanitaire et la crise économique que nous sommes en train de traverser redonnent des chances à la Nièvre. Nous étions oubliés, et nous l'avons tous dénoncé depuis très longtemps jusqu'à ces dernières années encore, des grandes métropoles, qui écrasaient un peu tout, et là on voit bien non plus une envie de campagne, mais un retour réel à la campagne.

S'appuyer sur un plan de relance construit avec l'Etat, c'est se dire qu'il faut que l'on rassemble pour transformer l'essai. Je pense en particulier à l'Agglomération, qui n'est quand même pas bien vaillante en termes d'emploi aujourd'hui ; le plan de relance, de ce point de vue, arrive au bon moment. Il faut que l'on sache s'appuyer sur notre tissu d'entreprises, de PME. On passe d'entreprises très industrielles à des entreprises de plus petite taille, peut-être plus performantes. On a véritablement une carte à jouer sur cette question.

Un autre sujet arrive au bon moment, et il peut booster l'économie nivernaise : l'investissement dans les établissements de santé. On arrive, en se parlant, mais peut-être pas suffisamment encore, à construire un programme d'investissements sur plusieurs centres hospitaliers du territoire, et le Président Lassus n'y est pas étranger ; c'est aussi une manière de se réassurer, et d'être en capacité d'accueillir ces métropolitains qui ont désormais fait le choix de rejoindre des départements tels que le nôtre. Il ne faudra pas se louper. Acter cette affaire-là dans le document qui a été présenté est extrêmement important.

Je suis d'accord avec Philippe Morel pour dire qu'il faudra veiller à la bonne application et aux bons engagements de l'Etat. Je pense que

nous avons aujourd'hui la main, pour peu que l'on parle d'une seule voix quand on dialogue avec l'Etat central sur l'ensemble du département. Je pense que la majorité départementale aujourd'hui est tout à fait habilitée à mener ce travail et à l'accompagner dans la durée.

*M. le Président :*

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

La parole est à Thierry Flandin.

*M. Flandin :*

On peut toujours avoir des doutes. Néanmoins, il y a une opportunité. On voit que l'Etat porte un autre regard que celui que nous avons pu avoir de sa part il y a quelques années. Nous avons raison de signer ce pacte. Il faut bien évidemment être vigilants quant à son exécution. Je reste intimement persuadé que nous n'avons pas, en ce moment, le luxe de nos divisions si nous voulons faire que ce département retrouve un peu de couleurs, qu'il a déjà malheureusement tant perdues.

Nous l'approuverons.

*M. le Président :*

Il est vraiment important de signer ce pacte, effectivement. Il contient ce que met en place le Département. Contrairement à ce que vous dites, me semble-t-il, la Nièvre est en train de reprendre des couleurs. J'en veux pour preuve le déploiement de la fibre dans la Nièvre, qui va être fini avant celui de l'Yonne ou de la Saône-et-Loire. C'est assez exceptionnel, ce n'était pas l'habitude dans notre région. C'est une chose importante. Je pense que, dans les deux ans, ce sera la fin des travaux sur la RN 7, chantier commencé il y a 30 ans. Je pense que des travaux vont être faits sur nos liaisons ferroviaires. Je pense qu'il va y avoir une reprise de nos équipements hospitaliers.

Ce sont des signes évidents que la Nièvre, et je pense que c'est sous l'impulsion du Département, est en train de se resituer, et d'être en capacité d'accueillir toutes ces populations qui tendent à rechercher à s'installer. Par exemple, il semble qu'un pourcentage important d'habitations secondaires soient maintenant habitées deux, trois ou quatre mois par an par leurs propriétaires. Quand on parle de déprise démographique de la Nièvre, il faudrait éclairer ces chiffres avec cette situation. Effectivement, quand on parle de déprise, on oublie certainement de compter toutes ces maisons. On explique qu'il y aurait 12 % des habitations de la Nièvre qui seraient occupées à temps partiel. Mais « occupées à temps partiel », c'est « occupées ». Le jour où l'Etat acceptera l'idée que les subventions et les dotations doivent tenir compte de cet état de fait, que le chiffrage de notre population réelle devra tenir compte de cet état de fait, on ne parlera peut-être pas forcément de la Nièvre de la façon dont on en parle.

Je rappelle que, depuis cinq ou six ans, le Département n'a plus la compétence économique. Quand on parle de ce qui se passe en termes d'économie, c'est de la responsabilité notamment des intercommunalités. Le Département est responsable de mettre en place les bonnes conditions pour que cela fonctionne : déploiement de la fibre, réfection de la 2X2 voies, travaux sur la voie SNCF, politique de santé... Tout cela, c'est de notre responsabilité. Mais le développement économique, c'est la compétence des intercommunalités, c'est leur première compétence, à mon avis. Si j'entends dire qu'il y a encore des problèmes de faiblesses, et je les constate bien, notamment au niveau de l'agglomération, où très souvent on voit des entreprises qui continuent de fermer, tout cela est de la responsabilité du Président de l'Agglomération. Il faut poser les problèmes tels qu'ils sont. Le Département, lui, il doit organiser le territoire ; ce qu'il fait, je pense, très bien.

Je pense que tout ce que nous avons fait ces dernières années tend à montrer que, petit à petit, nous avons reconstruit sur ce territoire des capacités à s'y installer et à y investir.

S'il n'y a plus d'observations, je sou mets le rapport aux voix.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

*M. le Président :*

Je vous remercie. A 11 h 45, je signerai ce pacte de relance départemental avec M. le Préfet.

Avant de nous quitter, je vais vous donner les prochaines dates de réunion :

- 10 mai : Commission Permanente.

- 17 mai : Session.

- 7 juin : Commission Permanente.

Pour la Session, si les conditions sanitaires le permettent, nous essaierons de tenir la réunion en présentiel.

Je vous souhaite une bonne journée.

Je vous remercie de votre participation.

*(La séance est levée à 10 h 46)*